

Caen

Caen. Rythmes scolaires : ça se décide maintenant

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 25 octobre 2017

645 mots



Quatre jours ou quatre jours et demi pour la rentrée 2018 ? - Crédit ouest-france

Si la Ville souhaite un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018, elle se pliera à la majorité des avis des conseils d'école. Et c'est maintenant que ça se décide.

En place depuis 2013, la semaine des 4 jours et demi vit-elle sa dernière année ? C'est le souhait de la ville de Caen qui souhaite revenir à 4 jours pour la rentrée 2018.

« Nous n'avons pas voulu le faire dès cette rentrée comme le gouvernement le permettait car cela aurait été trop précipité », précise Amandine François, adjointe aux affaires scolaires de la ville de Caen. Nous voulions avoir une année pour réfléchir au projet éducatif de la ville. »

La situation actuelle

D'abord, il faut rappeler que le coût de la semaine des 4,5 jours s'élève à 1,6 million d'euros, l'État verse 400 000 € soit un coût pour la Ville de 1,2 million d'euros. Actuellement, 350 animateurs interviennent, la moitié des activités sont assurées par des agents directement par la Ville, l'autre *via* les centres d'animation et MJC.

Consultation

Depuis septembre, la Ville a donc fait le tour des différents acteurs concernés : les directeurs d'école, les MJC et centres d'animations qui assurent une partie des activités, les délégués de l'Éducation nationale et les représentants de parents d'élèves. Aujourd'hui, c'est au tour des parents d'élèves de s'exprimer, *via* les conseils d'école. Il y en a 37 dans la ville. « On se pliera à l'avis de la majorité des conseils d'école sachant que c'est le directeur académique qui tranchera. » L'idée est d'avoir une idée précise d'ici la fin de l'année. « Car à partir de janvier, on prépare la rentrée suivante. »

Pourquoi la Ville veut 4 jours

Elle n'en fait pas une affaire d'argent. « L'idée est d'utiliser ces moyens pour d'autres actions. »

Par exemple, un accompagnement à la scolarité généralisée ou une aide aux devoirs dans toutes les écoles « car les élèves en difficultés ne sont pas seulement dans les quartiers difficiles. » Étendre le numérique à toutes les écoles, renforcer le pôle d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de remplacement « pour être plus réactifs en cas d'arrêt maladie et pallier ces absences plus rapidement. » L'accès des écoles aux sites culturels de la Ville en augmentant le budget transport ou encore l'accompagnement de l'offre de loisirs extrascolaires ou d'accès aux activités sportives et culturelles sont également mis en avant par la Ville. « Et le maintien d'activités sur la pause du midi mais pour les enfants volontaires seulement. »

Quelles tendances ?

Pour le moment, seuls deux conseils d'école se sont exprimés. « Dans les consultations que nous avons faites près des différents acteurs, les avis sont assez partagés. » Quelle que soit la décision prise, il restera ensuite à organiser tout ça. « S'il y a maintien à 4,5 jours, est-ce que l'État maintiendra son aide de 400 000 € ? On entend parler d'une réforme du temps du mercredi, tout ceci est encore très flou », poursuit Amandine François. Si retour à 4 jours il y a, il faudra revoir l'organisation et l'accueil le mercredi matin.

Jean-Luc LOURY.